

Boucle de Pineuilh - Saint-Philippe-du-Seignal



Une randonnée proposée par otpaysfoyen

Le circuit est dominé par les vignes d'appellation Sainte-Foy Bordeaux et offre des points de vue remarquables. Vous pouvez admirer les moulins à vents, un riche patrimoine rural tel que les pigeonniers et les nombreux châteaux viticoles.

Durée	2h 30	Difficulté	Moyenne
Distance	7,26 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	149 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	139 m	Commune	Pineuilh (33220)
Point haut	118 m		
Point bas	30 m		



Trace n° 483289

Description

Stationnez près de l'église de [Pineuilh](#).

(D/A) Prenez le petit sentier, c'est le GR®6 commun avec le GR®654 de Compostelle balisé Rouge et Blanc, qui monte à la Vierge de Pineuilh. Pour cela, longez le grillage d'un jardin, au départ, puis montez le petit bois. Allez tout droit et prenez le petit sentier qui monte en face de vous. Arrivé à la Vierge de Pineuilh, prenez le sentier de gauche qui longe le bord du plateau. En sortant du chemin, partez sur la gauche. Longez celui-ci qui serpente entre vignes et bois, jusqu'à ce qu'il forme un angle droit sur la droite. Au bout, tournez à gauche. Passez à côté de la maison de Loubéjac et arrivez au moulin.

(1) À l'embranchement, prenez sur votre gauche sur le GR®6, quitter ici le GR®654, pour emprunter le Chemin Tord qui descend le coteau. Attention il y a une balise à cet endroit. La balise de droite indique le chemin du retour. Descendez le Chemin Tord jusqu'à Guillaume Blanc en admirant le point de vue sur la vallée et St-Philippe-du-Seignal.

(2) Au bas du chemin, au château Guillaume Blanc, tournez à droite, passez la maison et prenez, en face, le chemin qui passe au milieu des vignes. Au bout des rangs de vignes, tournez à droite puis à gauche, comme l'indique le porte flèche, puis encore à gauche et tout de suite à droite et continuez tout droit. En passant, vous pourrez observer le beau pigeonnier circulaire de la Bourguette, ainsi que la maison et ses dépendances.

(3) Prenez en face le chemin herbeux qui passe entre les haies, retrouvez plus loin le GR®654, au lieu-dit Semelot.

(4) Poursuivez à droite. Dans le virage à 90° à gauche, virez à droite sur le chemin herbeux et rejoignez le carrefour de Grand Fonsalade.

(5) Tournez à gauche dans l'allée de vignes puis avancez tout droit pour rejoindre la route où vous tournerez à droite.

(6) Au carrefour de quatre routes, prenez la seconde à droite (Nord-Est) et rejoignez le Moulin de Loubéjac.

(1) Reprenez à gauche le chemin en sens inverse de l'aller jusqu'à l'église de Pineuilh (D/A). Si vous ne vous souvenez pas, vous pouvez vous aider des balises.

Informations pratiques

En passant, vous pourrez lire le panneau sur Élisée Reclus, personnage important et originaire du Pays Foyen.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-pineuilh-saint-philippe-du-sei/>

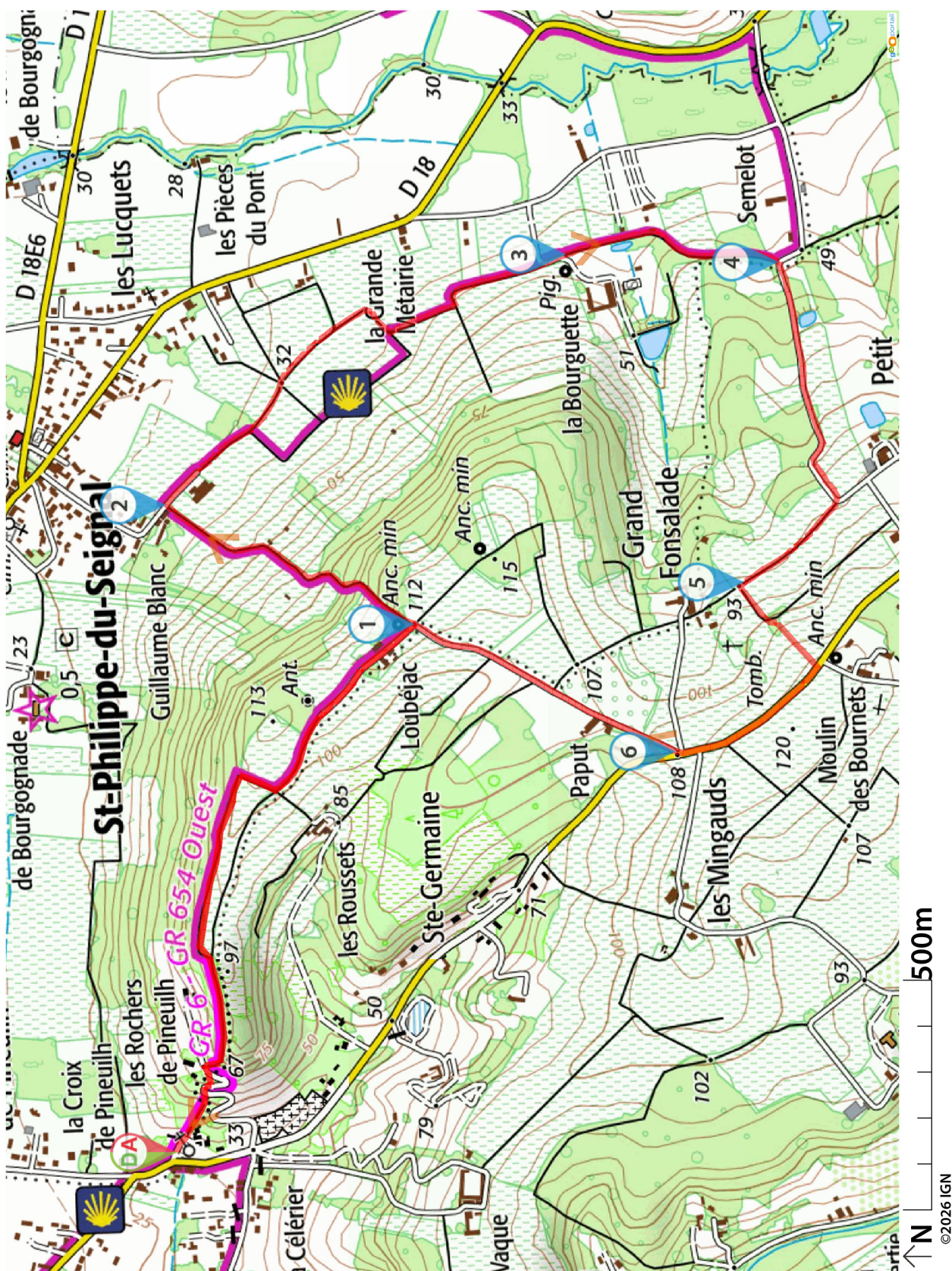
En savoir plus : - 102 rue de la République 33220 Sainte Foy la Grande

Tél : 0557460300 - Email : tourisme@paysfoyen.fr - Site internet : <http://www.tourisme-dordogne-paysfoyen.com/>

Points de passage

- D/A Départ église**
N 44.824169° / E 0.236363° - alt. 31 m - km 0
- 1 Moulin de Loubéjac.**
N 44.819522° / E 0.250926° - alt. 112 m - km 1.47
- 2 Guillaume Blanc**
N 44.824379° / E 0.254211° - alt. 30 m - km 2.11
- 3 Chemin herbeux, en face**
N 44.816559° / E 0.261132° - alt. 43 m - km 3.25
- 4 Semelot**
N 44.812405° / E 0.260913° - alt. 49 m - km 3.75
- 5 Carrefour moulin des Bournets**
N 44.813076° / E 0.252097° - alt. 93 m - km 4.57
- 6 D235**
N 44.814414° / E 0.247419° - alt. 108 m - km 5.21
- D/A Retour église**
N 44.82394° / E 0.236948° - alt. 36 m - km 7.26

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

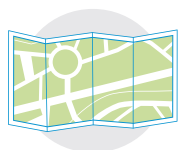
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



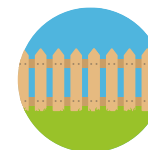
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



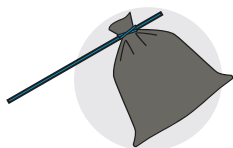
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



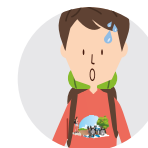
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.